

Commune de Menet

Cantal

Bulletin Municipal

N° 4
JUILLET 2011

INFOS PRATIQUES

Mairie

ouverture au public
9h. à 12h. – 14h. à 17h.
lun, mar, jeu, vend
9h. à 12h. le mercredi
Tél. 04 71 78 30 69

Agence Postale

ouverture public
9h.30 à 12h.
lun, mar, mer, jeu, ven et
sam.

Piscine Municipale

10h. à 12h. – 14h. à 19h.
Lundi, mardi, jeudi,
vendredi, samedi
et dimanche

Encombrants

Le ramassage des encombrants a lieu tous les derniers lundi de chaque mois par les employés municipaux. S'inscrire à la mairie !

Déchetterie de Roches-Hautes

du lundi au samedi
de 9h. à 12h. et 14h. à 17h.

La commune
sur internet :
www.menet.fr

Le Mot du Maire

Chères Menétoises, Chers Menétois,

Ce quatrième bulletin municipal va certainement contribuer à compléter votre information sur l'action de vos élus. Les dossiers qui font ici l'objet d'une présentation un peu plus approfondie vous permettront, nous semble-t-il, de mettre en évidence notre souci de conduire simultanément des projets complémentaires touchant à la qualité de vie (station d'épuration, logements, routes) à l'économie touristique (village de vacances, atelier de création, sentiers, embellissement...) ou au patrimoine culturel (Eglise, fours, stèle Stravinsky...) et répondant à nos besoins et à l'évolution souhaitée pour Menet et le Pays Gentiane.

Concernant plus particulièrement la vie au quotidien à Menet, au delà des projets ci-dessus abordés, il convient de souligner le dynamisme de toutes les associations menétoises. Objet constant de nos préoccupations, elles restent l'atout important et essentiel de la vie sociale et économique, du bien vivre à Menet.

Avec le concours de tous, nous nous efforçons de donner à Menet toute la place qui doit être la sienne au sein du Pays Gentiane, nous nous efforçons de respecter nos engagements et de répondre à vos attentes ou à vos demandes.

Avec votre soutien nous continuerons à avancer.

Votre Maire
Alexis MONIER

Vie économique et artisanale

Du nouveau dans le tissu commercial et artisanal de la commune.

Sylvain LABBE a repris l'entreprise familiale d'électricité en créant la société Labbelec

Brigitte MALLOUET a ouvert un atelier de création de couture

Christophe SERRE s'est installé et assure des Travaux publics, privés et location de bennes

Nous leur souhaitons pleine réussite

Église Saint Pierre



De nombreuses personnalités avaient répondu à l'invitation de la Municipalité pour inaugurer les récents travaux de rénovation de l'Eglise. Ce fut un moment émouvant et sympathique partagé avec les menétois. De l'avis unanime, notre église est très belle et sa restauration réussie. L'excellent concert donné par la Chorale du Millénaire a clôturé cette journée placée sous le signe de la convivialité et de la valorisation du patrimoine.

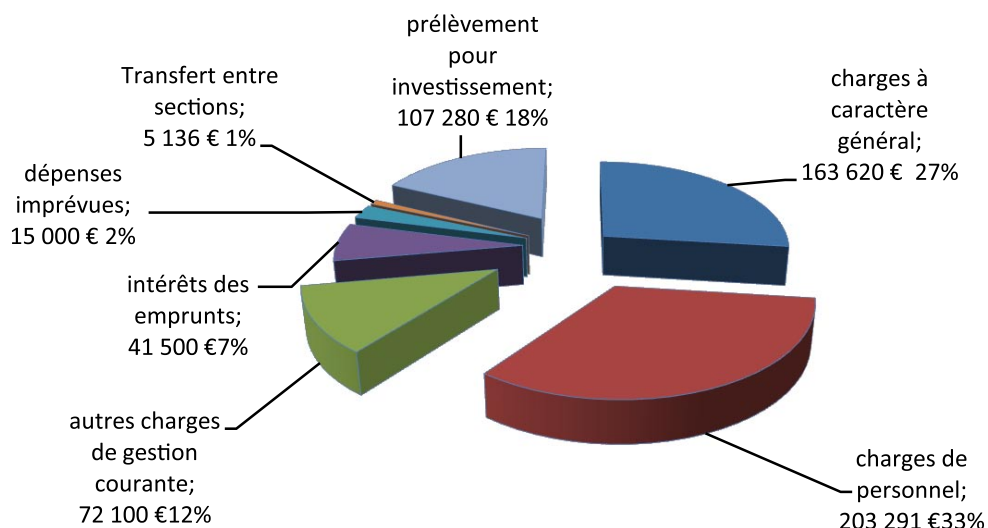
BUDGET 2011 DE

LE FONCTIONNEMENT

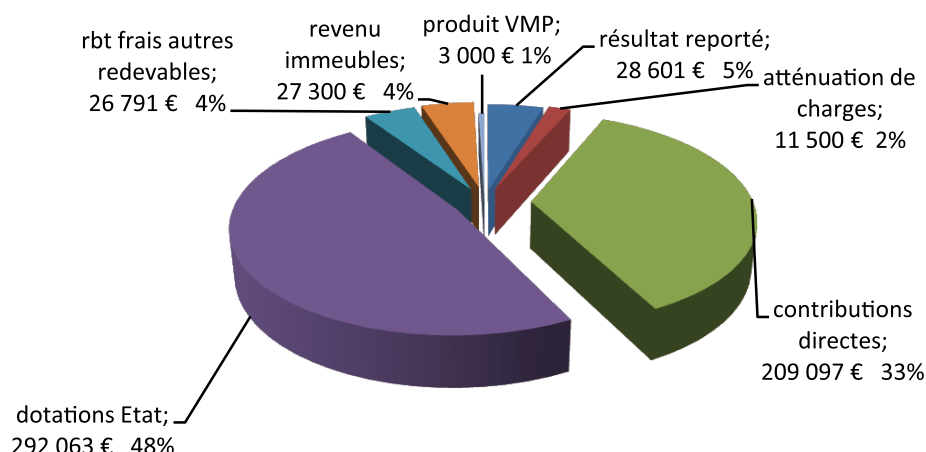
La section de fonctionnement est équilibrée à 607 927 € après un résultat reporté de 28 601€ et un virement à la section d'investissement de 107 281 €

Les principales recettes sont les contributions directes 218 672€ et les dotations et participations de l'Etat 292 063€

Budget principal - Prévisions dépenses
montant total : 607 927 €



Budget principal - Prévisions recettes
montant total : 607 927 €



Fiscalité

Les taux d'imposition n'ayant pas subi d'augmentation depuis 2008, le Conseil Municipal a voté cette année une progression de 2 % afin de maintenir les taux dans la moyenne départementale.

Taux d'imposition

taxe d'habitation : 17.89 %, produit : 91 078 €

foncier bâti : 23.77 %, produit : 79 439 €

foncier non bâti 82.62 %, produit : 34 287 €

attribution compensatrice taxe professionnelle par la Communauté de Communes : 13 868 €

Budgets annexes : la commune de Menet compte également deux budgets annexes : le budget du village de vacances et le budget transport scolaire.

LA COMMUNE DE MENET

L'INVESTISSEMENT

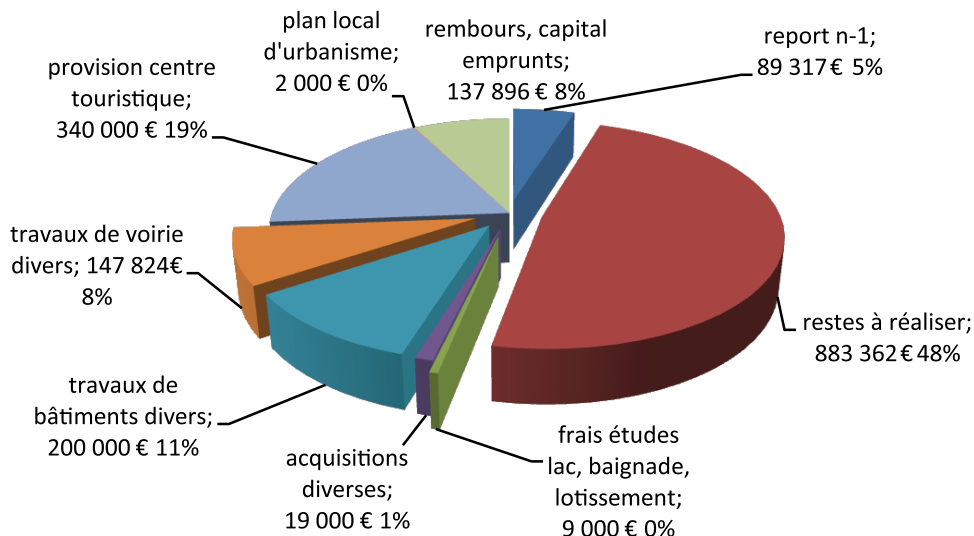
Le budget principal 2011 comprend 883 362 € de report d'opérations d'investissement pour des travaux en cours soit :

- Eglise : 369 645 €
- Station épuration : 453 278 €
- P.L.U. 6 309 €
- Acquisition terrain : 38 000 €
- Travaux de bâtiments et de voirie : 16 130 €

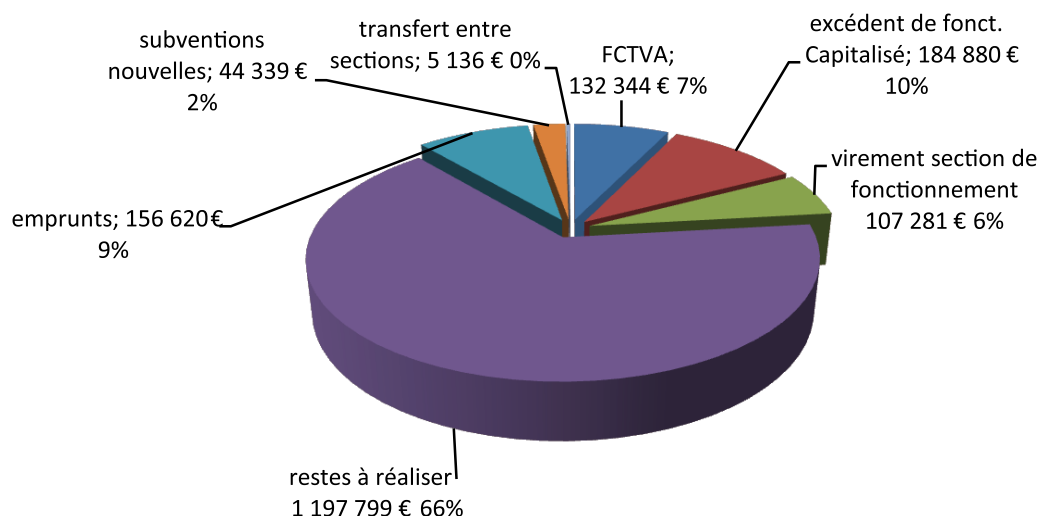
Les nouvelles opérations concernent principalement :

- Les travaux de bâtiments : atelier de couture, rénovation ancienne école des filles,
- Les travaux de voirie
- Achats de terrains

Budget principal - Prévisions dépenses montant total : 1 828 399 €



Budget principal - Prévisions recettes montant total : 1 828 399 €



Subventions :

Eglise (restes à encaisser): 315 865 €

Travaux de voirie F.E.C. 29 000 €

Subventions Four : 15 339 €

D.E.T.R. travaux de restauration de bâtiments et ateliers municipaux : 17 672 €

Provision :

Centre touristique : 340 000 €

L'indemnité de 340 000 € liée aux problèmes d'étanchéité et versée par l'assurance des entreprises concernées nous a permis diverses économies substantielles d'intérêts, notamment dans l'attente du versement des subventions pour l'église et la station d'épuration. Elle nous permet aujourd'hui de provisionner le projet de rénovation du complexe touristique du lac.

OU EN SONT LES CHANTIERS ?...

Station d'épuration



Les conditions météorologiques conjuguées à la qualité du suivi du cabinet d'étude **IMPACT CONSEIL** et à la diligence des entreprises ont permis un avancement rapide des travaux de la station d'épuration. Les roseaux seront plantés en septembre. Cependant la mise en service est déjà effective.

Après l'appel d'offres, ce sont les entreprises **RMCL**, **HYDRAU-ELEC** et **LACOMBE** qui s'étaient vues confier la réalisation des travaux incluant la station d'épuration, la réhabilitation des réseaux, la création de collecteurs de transfert du village de vacances pour la réduction des eaux parasites et la mise en place d'un poste de refoulement.

Le montant total s'élèvera à 397 785 € HT. Les

subventions accordées par le Conseil Général, l'agence Adour Garonne, l'Etat (Solidarité Rurale Urbaine) pour un montant de 263 934 € représentent (66%) de l'investissement.

Conformément à notre accord, un échange de terrain a été réalisé entre la parcelle appartenant à M. Gérard JULIEN et une partie de la parcelle communale jouxtant le cimetière. Ainsi MENET peut désormais se réjouir de posséder un outil performant respectueux de l'environnement et en conformité avec la directive Européenne sur l'eau.



Bâtiments communaux



Au vu du diagnostic réalisé, certains bâtiments nécessitaient une cure de rafraîchissement voire quelques travaux plus conséquents. Dispersés sur plusieurs sites, les ateliers municipaux n'offrent pas les meilleures conditions de fonctionnement. Afin de les centraliser, des travaux seront entrepris dans les garages situés sous la salle polyvalente.

Par ailleurs la salle polyvalente très utilisée pour des événements familiaux et associatifs va bénéficier de réfections ou d'amélioration (plafond, chauffage, sonorisation, façade et portes extérieures).

Situé dans le même espace, la salle réservée prioritairement aux activités du Club des Bruyères sera rénovée (peinture, carrelage, chauffage). Le dossier de restauration des bâtiments communaux dont le coût global est évalué à 88 360 € HT a fait l'objet de demandes de subventions (Etat, réserve parlementaire). D'ores et déjà nous savons pouvoir bénéficier de la DETR (dotation équipement des territoires ruraux) pour un montant de 17 672 €. Les travaux débiteront dès le mois de juillet et s'étaleront sur le 3^{ème} trimestre 2011.



BREVES

P.L.U • Le projet de **Plan Local d'Urbanisme** a été arrêté par le Conseil Municipal le 13 octobre 2010. L'enquête publique sur ce projet a eu lieu du 21 mars au 21 avril 2011. Après prise en compte des observations des services de l'Etat et des résultats de l'enquête, le Conseil Municipal approuvera le PLU au cours de l'été. Il sera opposable aux tiers et applicable après le délai réglementaire d'un mois.

• Le four de Brocq sera prochainement restauré. Simultanément, nous avons répondu favorablement au devis d'enfouissement des lignes électriques. Le village de Brocq aura encore plus de charme.

Voirie communale

Suite au diagnostic global de la voirie communale réalisé ce printemps, le conseil municipal a approuvé un projet de rénovation d'un montant de 93 000 € HT.

Il est envisagé de réaliser :

- Le goudronnage de 150m de route à Aliès Bas,
- Un élargissement à Roudalhac,
- La réfection de la chaussée à la Clidelle,
- Une partie de la route desservant le village de Crayssac (du pont jusqu'au fond du village).
- La réfection de la chaussée rejoignant Menoire à la route de la Monselie

Une consultation auprès d'entreprises dans le courant de l'été sera lancée pour le programme 2011 afin de bénéficier des meilleures offres pour une réalisation à l'automne. Dans le cadre de la répartition du FEC (fonds d'équipement des communes) la commune bénéficiera cette année d'une subvention du Conseil Général d'un montant de 29 000 €.

... ET LES PROJETS ?

Complexe touristique du lac

Suite à la signature de la délégation de service public signée le 1^{er} juin 2009 pour deux années, l'association «Chalets découverte» assure la commercialisation du site. La gestion quotidienne du village de vacances est confiée à Anjou Restauration (M. DRAGIC).



Dans notre précédent bulletin, nous vous informions d'un partenariat potentiel privé car bien engagé avec EDF. Ce partenariat nous permettait d'envisager la rénovation globale du site du village de vacances. Pour différentes raisons, dont tout un chacun a pu lire dans la presse nationale, le CCAS EDF s'est libéré de son engagement. Nous avons donc dû revoir le projet global et nous limiter

à la partie hébergement dans un premier temps. La Communauté de Communes du Pays Gentiane maître d'ouvrage a validé le plan de financement concernant le programme de rénovation de l'hébergement pour un coût global de 1 575 000 € HT subventionné par de nombreux partenaires (Etat, Région, Département, Communauté de Communes) à la hauteur de 1 237 600 €.

Suite à l'appel d'offres, c'est le cabinet P. DUMOND de Bort-les-Orgues qui a été retenu pour mener à bien la maîtrise d'oeuvre. Il s'agit de la construction de chalets répondant aux exigences de la clientèle, aux normes en vigueur et au concept «Nattitude» fixé par le comité régional de développement touristique en Auvergne.

Les travaux devraient démarrer au début de l'année 2012.



AUTRES INFORMATIONS

Atelier de création

Situé au rez-de-chaussée du bâtiment de l'ancien couvent, l'atelier voit la réalisation des derniers travaux (rampe d'accès pour personne à mobilité réduite). Brigitte MALLOUET aménage l'intérieur et si aucun aléa ne survient, elle devrait ouvrir son atelier au public dès la mi-juillet. Monsieur MOURGUES, Président de la Communauté du Pays Gentiane maître d'ouvrage pour ce projet lui remettra les clés officiellement le jour de l'inauguration le 3 août.

Pérennisation d'emploi

Dans sa séance du 13 octobre 2010, le conseil municipal a pérennisé l'emploi de Monsieur COUSYN sur un poste d'adjoint technique territorial 2^{ème} classe pour une durée de travail de 24 heures hebdomadaire et ce à compter du 1^{er} décembre 2010. S'il peut être affecté à toutes les tâches municipales, il a plus particulièrement en charge le fleurissement et l'entretien du bourg et des sentiers.

Patrimoine

Fours

La deuxième tranche du programme se poursuit avec la rénovation du four de Crayssac (réfection partielle de la toiture) et celui de Brocq. Ce dernier nécessite des travaux plus importants de maçonnerie, la reprise totale des couvertures du four et du fournil. Identifié comme édifice remarquable par la Fondation du Patrimoine, cette dernière apportera une contribution de 5000 € liée à la souscription auprès de la population dont le montant s'élève à ce jour à 5500 €. Merci aux généreux donateurs sensibles à notre projet. Le Conseil général a versé une subvention de 6300 € pour le programme.

Mobilier rural

Afin de donner plus de cachet à notre bourg mais aussi à nos villages et de les identifier à notre richesse naturelle, la pierre, le conseil municipal a validé un programme annuel d'achat de mobilier (bancs, jardinières, ...), sculpté ou taillé par des artisans locaux, avec le concours de l'association « Pierres de Menet ». Les premières réalisations seront visibles dès cet été. Même si nous ne pourrions répondre à toutes les demandes, faites nous part de vos suggestions et de vos souhaits : l'embellissement de notre commune est l'affaire de tous.

Stèle Stravinsky

Au cours de l'un de ses nombreux séjours menétois, notre concitoyen Jean LAMY a attiré notre attention sur la pertinence de rendre hommage à Soulima STRAVINSKY. Dans sa séance du 27 novembre 2010, le Conseil Municipal a validé très majoritairement l'idée d'ériger une stèle. Cette dernière est en voie de réalisation. Elle devrait occuper un espace sur la place du presbytère, là même où fut joué le 12 août 1977 « l'Histoire du Soldat » d'Ygor STRAVINSKY, représentation dont plusieurs se souviennent avec émotion. Nous pensons que ce bronze participera à la notoriété de notre belle commune.

Accueil-logement

Au 1^{er} janvier 2010, l'Office Public de l'Habitat est devenu gestionnaire par bail emphytéotique de l'ensemble des logements de l'immeuble « école des filles ».

C'est en maître d'ouvrage que le 16 février dernier, l'OPH représenté par Mme AURIEL, a exposé aux élus, en mairie, son projet de réhabilitation des 6 logements :

- Mise en conformité des installations électriques et sanitaires des 3 appartements du rez-de-chaussée
- Travaux d'isolation intérieure, thermique et phonique
- Réaménagement des 2 appartements du 1^{er} étage
- Création d'un seul appartement au 2^{ème} étage
- Remplacement des fenêtres et fenêtre de toit, pose de volets roulants
- Installation de chaudières individuelles (chauffage au gaz).
- Une étude est prévue concernant l'accès handicapé : la prise en charge de ces travaux reste à définir.

L'OPH a déposé auprès des services de l'Etat la déclaration préalable aux travaux et le dossier de consultation des entreprises sera lancé prochainement.

Cette opération permet à la commune d'augmenter son parc de logements locatifs sociaux.

Acquisition foncière

La commune a réalisé l'acquisition des parcelles cadastrées section H 897, 904 et 1006, appartenant à Madame Marie-José CHALVIGNAC/REVIAl. Sises à Menoire et en partie en zone constructible, cette nouvelle réserve foncière ouvre une autre possibilité dans la perspective de construction d'un lotissement.



RPI Menet-Valette

Madame Patricia BOUDARD est la nouvelle directrice de l'école depuis la rentrée de septembre. Son expérience professionnelle lui a permis une rapide intégration dont les effets ont été immédiats.

Les effectifs restent stables. Cependant, afin d'équilibrer le nombre d'élèves par classe, le Conseil d'Ecole a proposé pour la rentrée de septembre, une nouvelle répartition des niveaux qui a reçu l'aval de tous.

Ainsi :

- La classe de François DUVAL accueillera les maternelles et cours préparatoires
- La classe de Patricia BOUDARD accueillera les CE 1 et CE2
- La classe de Nelly ANSEMANT accueillera les CM1 et CM2

}]— Ecole de MENET
}]— Ecole de VALETTE

Pour information : le service de garderie mise en place par la commune fonctionnera à la rentrée de 7H30 à 8H30 et de 16H30 à 17H30. Les parents doivent obligatoirement inscrire leur(s) enfant(s) à l'aide du formulaire disponible auprès des enseignants et du secrétariat de mairie.

Musiques et chants...

Dimitar ELENSKI, musicien bulgare, actuellement en résidence à Menet en service volontaire d'un an au sein de l'association «Euroculture en Pays Gentiane», intervient dans les classes du RPI, une fois par semaine. Jeux musicaux et vocaux, chants et rythmes sont au programme des séances. Chaque intervention est un échange, Dimitar apporte aux enfants ses connaissances de la musique, leur fait partager sa passion, les initie à diverses musiques : jazz, rock, classique.

C'est ainsi qu'ils ont appris un chant bulgare qu'ils ont interprété à la fête des écoles.



Contrats aides : de nouvelles mesures

En 2009 et 2010 dans le cadre du plan de relance de l'économie, le taux de prise en charge de ces contrats avait été exceptionnellement porté à 90% du SMC horaire.

Au cours de cette période, la commune s'inscrivant dans cette dynamique a eu recours à 8 contrats aidés.

De nouvelles mesures ont été mises en place fin 2010 concernant ce type de contrat : non renouvellement des contrats en cours, diminution du nombre de contrats, baisse du taux de prise en charge à 60% et limitation de l'aide de l'Etat à une durée hebdomadaire maximale de 20 heures.

A ce jour, la commune n'a pu obtenir un nouveau contrat, ce qui a compliqué la fin d'année scolaire. Le problème devrait être résolu pour la rentrée de septembre.

Embellissement du cadre de vie

Printemps de l'environnement

La municipalité, avec le concours d'une vingtaine de bénévoles, a procédé à une opération de nettoyage de l'environnement sur plusieurs sites : pont de Crayssac, Bois de la Bêche, bords du lac le samedi 30 avril. Ainsi plusieurs tonnes de déchets ont été collectées et acheminées vers la déchetterie.

Tri sélectif

N'encombrons pas nos poubelles inutilement, réalisons le tri sélectif en apportant verre, plastiques, papiers au point vert situé près du cimetière et les encombrants à la déchetterie de Roches Hautes. Rappel : **un service de ramassage des encombrants fonctionne tous les derniers lundis de chaque mois** (inscription à la mairie).

Fleurissement

La commune poursuit ses efforts de fleurissement. Ainsi MENET s'est vu récompensé par l'attribution du prix spécial du jury départemental en 2009, 2010 et d'une fleur par le comité régional du tourisme. Chaque année, les Menétois sont de plus en plus nombreux à œuvrer pour embellir leurs maisons et leurs villages et ceci valorise notre cadre de vie, apporte une belle renommée et crée l'envie de découvrir notre commune. Nous les félicitons pour ces initiatives nombreuses et originales.





PROGRAMME DES MANIFESTATIONS 2011

1, 2, 3 juillet :

fête patronale de la St PIERRE

1 au 15 juillet : *rencontres Européennes*

9 juillet : *repas quartier du stade*

14 juillet : *fête du lac de Menet*

8 au 17 juillet *XX^{ème} symposium de sculpture sur pierre*

18 au 23 juillet : *stage de tango argentin à la salle polyvalente*

23, 24 juillet : *festival entre Ciel et Terre*

Survol du pays Gentiane en montgolfière (départ du stade municipal)

27 juillet : *tour du Cantal pédestre étape de Menet*

31 juillet : *marché d'été*

(vide greniers, produits du terroir, animations)

XXVIII^{ème} édition des Nuits musicales

Scène ouverte aux jeunes talents :

orchestre Baroque IN C le vendredi 8 juillet 21h église St Pierre

Et le 24 juillet à 11h Chorale RUSCINO (église St Pierre)

• *29 juillet concert Shake Up en plein air*

• *3 août Quatuor ACCORDO 21h église St Pierre*

• *10 août récital de piano. Pianiste Stefan CASSAR 21h église St Pierre*

• *13 août dîner concert en plein air avec Gerry CARTER (musique Irlandaise)*

24 juillet au 15 août : *expo peintures, sculptures chez Marguerite*

5 août : *fête du four de Crayssac*

6 et 7 août : *fête de la Gane d'Ensalers*

12 août : *accueil des menetois en vacances*

23 octobre : *foire agricole et commerciale de la St Martin*

30 octobre : *concours de soupes et veillée auvergnate*
à la salle polyvalente

3 décembre : *Menet téléthon*